

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°15 du 15 juillet 2020



STADES VEGETATIFS

Dans les parcelles les plus précoces du réseau, le début véraison est effectif. Globalement, dans tous les vignobles de Bourgogne Franche-Comté, les stades se situent entre fermeture de grappe et premières baies vérées.

Le caractère très précoce du millésime 2020 ne fait que se renforcer avec cette météo particulièrement favorable au sein des vignobles de Bourgogne-Franche-Comté :

- 10 à 15 jours d'avance par rapport à 2019
- 1 à 7 jours d'avance par rapport à 2007 et 2011

MILDIOU

Situation : 173 parcelles traitées ont été observées sur le réseau BSV. Dans la quasi-totalité des cas, aucune évolution n'a été notée depuis la semaine dernière et le vignoble reste exceptionnellement sain.

Très ponctuellement, quelques nouvelles taches ont été notées dans de très rares parcelles du Mâconnais (1 à Prissé et 1 à Péronne).

Dans le Jura, qui demeure le vignoble le plus concerné par le mildiou (8 parcelles sur 11 cette semaine dans le réseau), aucune évolution n'est observée. Seules de très rares parcelles déjà concernées révèlent la présence de quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles.

Les symptômes sur grappes restent toujours anecdotiques.

Pluie localisée du 10 juillet (Sud Saône et Loire) : cette pluie isolée qui est tombée sur un sol sec et avec un inoculum quasiment absent sur feuillage n'a très probablement pas entraîné de contaminations.

Analyse de Risque : la plupart des parcelles vont atteindre prochainement le début véraison. A l'exception des situations les plus tardives, le risque de contaminations sur grappes est maintenant quasi-nul. L'objectif de la fin de campagne est de préserver le feuillage en vue d'une bonne maturité et d'une bonne mise en réserve. Le raisonnement prendra en compte l'état sanitaire de la parcelle et de son environnement ainsi que les prévisions météo à venir. Mises à part quelques averses d'aujourd'hui, le temps est annoncé au beau fixe pour les 10 jours à venir et le risque de nouvelles contaminations demeure nul.

Dans tous les vignobles de Bourgogne, le mildiou est très rare ou inexistant et en l'absence de pluie, le risque est nul.

Dans le Jura, compte tenu de la présence plus régulière de taches, le risque reste **faible à modéré**.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf



Pluies du 07 au 14 juillet :

A l'exception de quelques gouttes le 10 juillet localement en Côte d'Or et Jura et de quelques millimètres dans le Sud Saône et Loire (7 mm au maximum), dans le reste du vignoble aucune pluie n'a été enregistrée au cours de la semaine écoulée.

Prévisions du 15 au 21 juillet :

à l'exception d'un passage pluvieux ce mercredi, c'est toujours un temps chaud et sec qui devrait prédominer dans les 7 prochains jours, avec de fortes chaleurs au programme de la semaine prochaine.

OÏDIUM

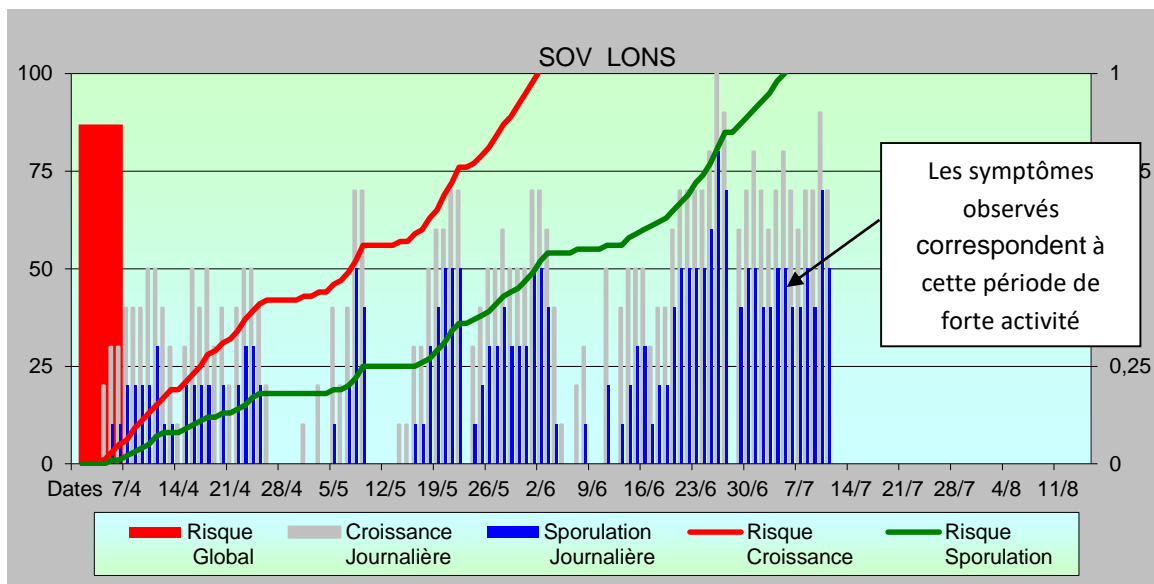
Situation : 168 observations sur grappes ont été effectuées en parcelles traitées. 77% des situations présentent moins de 5% des grappes attaquées par l'oïdium et 58% des vignes demeurent totalement saines (67% la semaine dernière).

Les constats faits au cours des semaines précédentes restent valables :

- Compte-tenu du stade de la vigne, la situation demeure saine dans la majorité des parcelles.
- L'oïdium continue tout de même à faire son apparition dans des parcelles jusqu'à présent indemnes, bien qu'il ne s'agit la plupart du temps que de quelques baies atteintes.
- Seules les parcelles touchées de manière significative depuis plusieurs semaines voient leur situation continuer à se dégrader avec de nouveaux symptômes à la fois sur grappes et sur feuilles. Ces cas correspondent en général à des parcelles à historique et demeurent peu nombreuses dans le contexte de l'année

Analyse de Risque : depuis 1 mois, le modèle SOV identifie de manière continue des conditions favorables à très favorables à l'oïdium. A l'approche de la véraison, la sensibilité des baies diminue fortement et de nouvelles contaminations sont nettement moins probables. Toutefois la maladie peut continuer à évoluer dans les vignes déjà très touchées, ainsi que dans les parcelles les plus tardives ou avec de fortes hétérogénéités de stades.

Compte-tenu de la situation au vignoble et du stade de la vigne, le risque demeure faible à modéré.



Gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Tous les ans et quelle que soit la pression, un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé). Compte-tenu de l'évolution observée sur les 2-3 dernières semaines, celui-ci est indispensable :

- **si absence d'oïdium** : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- **si présence même faible d'oïdium (quelques baies)** : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle. Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf



BLACK-ROT

Situation : aucune évolution depuis la semaine dernière. En cette fin de campagne, **la maladie est quasiment absente dans nos vignobles.**

Analyse de Risque : à partir de début véraison, la sensibilité des grappes diminue. Si les prévisions météo se confirment (absence de pluies), aucune contamination ne pourra se produire dans les 10 prochains jours.

VERS DE GRAPPE

Situation : le vol de cochylis est terminé en tous secteurs. Pour l'eudémis, les niveaux de piégeage demeurent faibles.

Côté pontes, 60 comptages ont été effectués dans le réseau : de très rares œufs d'eudémis sont détectés (au plus 3 œufs pour 100 grappes) dont une partie d'entre eux est avorté. Les perforations restent rares : sur 84 comptages effectués, des perforations sont détectées dans 17 parcelles mais à de très faibles niveaux (de 1 à 6 perforations pour 100 grappes).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les cicadelles adultes commencent à être notées plus fréquemment.

Pour les secteurs concernés par les traitements obligatoires vis-à-vis de la cicadelle de la Flavescence dorée (hors vignes mères et pépinières), les interventions insecticides sont terminées.

Pour les vignes mères, un 3^{ème} et dernier traitement sera réalisé du 10 au 18 juillet.

Pour les pépinières, la protection doit être maintenue pendant toute la période de présence de la cicadelle de la Flavescence dorée.

Pour plus de précisions, se reporter aux messages réglementaires diffusés sur le site de la DRAAF : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires-2020-lutte>

Ce BSV clôture la campagne 2020

Un bilan de campagne sera édité en fin d'année

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

